

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

27 Septembre

La 1^{re} route de Dieppe.

- à partir de 7 heures du matin est transporté en autobus au delà de Dieppe et débarqué à environ 4 mil de Souain. Il doit se porter à 1 km au sud de Souain. Le 2^e B^{me} seul fait ce mouvement, ordre ayant été donné de porter le régiment sur St-Hilaire-le-Grand.

A la nuit le régiment se trouve réuni dans les tranchées françaises au N. de St-Hilaire et à l'E. de la route St-Hilaire - le G^{de} St-Joupplets.

28 Septembre

- Le 402 quitte dans la nuit les tranchées pour se porter en avant direction Nord. Le 2^e B^{me} est en avant sur 2 lignes, les autres bataillons en arrière.

Bientôt l'ordre arrive d'effectuer fortement la direction sur la droite et le 1^{er} Bataillon est envoyé à droite des 2^e. Puis la direction donnée est celle de la cote 174. Le 2^e B^{me} prend la tête ayant reçu l'ordre le premier, suivi du 1^{er} et du 3^e. Avant de l'atteindre il est arrêté dans les bois ^{vous êtes 150} sans que les autres bataillons aient ordre de prendre un dispositif largement articulé en utilisant les bois.

Dans l'après-midi le Commandant Favier C^{te} le 3^e B^{me} reçoit l'ordre d'immobiliser le régiment. La direction est N.-E. pour faire ce mouvement sans tarder il amène avec lui les 6^e et 7^e C^{es} qui se trouvent près de lui et se fait suivre du 1^{er} B^{me}. C'est une colonne par 4 qui se forme. Les 5^e et 8^e y entrent à leur tour, puis le 3^e B^{me}.

A la tombée de la nuit le régiment est arrêté dans les bois dans un dispositif assez irrégulier.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

29 Septembre

près du bois 38 (carte au 20 000) : 6^e C^{te} dans un élément de tranchée joignant les bois 30 et 31 face au N, 7^e immédiatement derrière ; à cent mètres en arrière 1^{er} B^{me} dans la tranchée du bois 38, 5^e et 8^e C^{es} en arrière, 3^e B^{me} sur leur droite. Le 402 rest a sur ces positions une partie de la nuit. Vers 2 heures du matin l'ordre suivant est donné :

1^{er} Un groupement formé du 402 et les restes des 35^e et 42^e est chargé de franchir la tranchée des Contes occupée par nos troupes et de gagner rapidement avant le jour les hauteurs au N, de cette tranchée de manière à former une tête de pont pour de nombreuses troupes qui doivent franchir la tranchée derrière elles et notamment la cavalerie.

2^e Quatre pans agés sont créés sur la tranchée pour permettre le franchissement. Le 402 prendra la tête du mouvement et mettra en marche dès qu'il sera prêt et sera suivi par le groupe 35-42 qui servira de réserve. »

Les 5^e et 8^e : Compagnies ne furent pas touchés par cet ordre et ne participèrent pas à cette attaque.

Après le reçu de l'ordre le 402 s'est rassemblé en colonne de régiment, les compagnies en ligne de sections par quatre : ordre : 1^{er} B^{me}, 3^e B^{me}, 6^e et 7^e Compagnies. Ordre était donné en même temps de mettre la baïonnette au canon et de ne pas tirer un coup de feu. La direction de marche était prise

Régiment et Division militaire (1914-1918)